

MÉMOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE

SAINT-CÔME-LINIÈRE

PRÉSENTÉ

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES

SUR L'ENVIRONNEMENT

CONCERNANT

LE PROJET DE PROLONGEMENT DE

L'AUTOROUTE 73 ROBERT-CLICHE,

ENTRE BEAUCEVILLE ET ST-GEORGES

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

La municipalité de Saint-Côme-Linière compte une population de 3,278 résidants, localisée au sud-est dans la MRC de Beauce-Sartigan. Notre municipalité est contiguë aux municipalités de Saint-Philibert, Saint-René, Saint-Théophile ainsi qu'à la ville St-Georges au nord et à la frontière Américaine vers le sud. La municipalité de Saint-Côme-Linière occupe un territoire d'une superficie total de 151,26 km/carré et est traversée par 2 axes routiers importants : les routes 275 et 173. C'est en bordure de cette dernière que le périmètre d'urbanisation s'est historiquement développé. Cette localisation stratégique peut expliquer le nombre relativement élevé d'industries, d'usines, de commerces et de services qui sont établis dans la municipalité et qui lui confère le statut de pôle secondaire de services sur le territoire de la MRC.

INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET

Afin de faire face à la mondialisation et d'offrir un prix plus que concurrentiel au marché asiatique, les manufacturiers doivent couper les coûts de production par le maintien des inventaires au plus bas niveau, par la pratique du just on time, une productivité accrue, garantir un délai de livraison plus que performant et un service après vente personnalisé dans le but de créer un esprit d'appartenance.

Afin d'atteindre et de maintenir cette objectif économique et le maintien de notre prospérité un lien routier de l'autoroute 73 jusqu'à la frontière nous permettra d'atteindre cette objectif et encore plus d'ouvrir la Beauce au marché de la Nouvelle-Angleterre.

Peu importe les efforts que vous déployés à faire connaître la Beauce et ses attraits touristiques afin de pouvoir bénéficier d'argents nouveau. Il m'apparaît plus qu'important de se doter d'un axe routier convenable afin d'attirer de nouveau le touriste Américain. Pour avoir travaillé au poste frontalier d'Armstrong sur une période de 31 ans, j'ai été à même de me rendre compte de la décroissance du passage de véhicules à la frontière canadienne.

Des années 1975 à 1985 plus de 500,000 véhicules franchissaient la frontière, cette affluence au poste frontalier a décliné à un tel point qu'au début des années 2000 nos statistiques démontraient une affluence de 325,000 à 350,000 véhicules. À l'intérieur de ces statistiques, une moyenne de 120 à 150 camions franchissent la frontière à chaque jour avec des chargements de produits forestiers de tout niveau (billes, sciure de bois, copeaux, bois d'œuvre), produit pétrolier, produit chimique, etc.

En tant que gestionnaire de fond publique, comment peut-on investir de l'argent des taxes sur la promotion des attraits touristiques en Beauce lorsque notre route nationale est équivalente à une route de Beyrouth?

En somme, notre survie économique est directement reliée à cet axe routier essentiel l'autoroute 73.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

La municipalité de Saint-Côme-Linière est favorable aux tracés qui furent présentés par le ministère des transports. Nous sommes aussi favorables à une autoroute à une seule voie avec l'échéancier prévu de 2010. Nous préconisons le maintien intégral du projet et que toutes modifications au concept initial doit être accompagné de crédit supplémentaire, afin de ne pas mettre en péril l'échéancier 2010.

Nous souhaitons que nos représentants politiques traitent ce dossier d'autoroute de la Beauce dans un contexte de justice et d'équité interrégional, que nos décideurs prennent conscience que la patience des Beaucerons et Beauceronnes est à son paroxysme.

POSITION FACE AU PROJET ET CONCLUSION

Afin de maintenir et d'augmenter le développement économique à l'intérieur de notre MRC, l'axe routier de l'autoroute 73 est un outil indispensable à la population, à nos chefs d'entreprises, à notre clientèle touristique.

La municipalité de Saint-Côme-Linière a toujours donné un appui indéfectible au projet de l'autoroute 73, nous souhaitons ardemment qu'aucun délai ne soit généré par de quelconques bonifications ou modifications au projet connu et que les travaux débutent simultanément aux extrémités du tronçon à construire afin d'en assurer la livraison tel que promise pour 2010.

Gabriel Giguère, maire

Municipalité Saint-Côme-Linière.

Novembre 2006.